

50 SALLES POUR TIRER À L'ARC

LE PLAN ÉQUIPEMENTS DE LA FFTA À L'HORIZON 2024





UNE SALLE POUR UN CLUB ACTEUR

La FFTA accompagne les clubs dans leur structuration et les valorise au travers du label club. Répartis en quatre niveaux – Espoir, Ambition Excellence, Elite - ces labels se basent sur des critères d'encadrement, d'offre sportive, du nombre de jeunes, de résultats et d'équipements. Aux labels s'ajoutent des certifications attribuées selon les spécificités de chaque club (animation, mixité, handicap, tir à l'arc sur ordonnance, citoyen, moins de dix ans, compétition-performance, parcours).

100 % des clubs qui disposent d'un équipement couvert, dédié à la pratique du tir à l'arc, ont accru très sensiblement leur offre de pratique, augmenté le nombre de leurs membres et ont un rôle d'acteur plus dynamique au sein du territoire où ils sont implantés (scolaire, entreprise, lien social).

La FFTA a fait appel à SOLIHA, 1^{er} acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat, pour concevoir des structures modulaires capables de répondre aux besoins des collectivités et des clubs. Les choix sont faits en fonction du budget, de l'espace et du potentiel de développement, le tout avec une démarche éco-responsable. Cet engagement de la fédération est soutenu par la mise en place d'un fonds spécial, dédié à accompagner les projets d'équipements au travers du financement d'une partie de l'opération. Des Conseils régionaux proposent un soutien financier qui peut également venir en complément de celui de la FFTA.

Les projets de structures autres (réhabilitation de bâtiments, construction, ...), s'ils correspondent aux critères, peuvent bénéficier de l'accompagnement fédéral.

ELITE
LABEL CLUB FFTA
2021/22

EXCELLENCE
LABEL CLUB FFTA
2021/22

AMBITION
LABEL CLUB FFTA
2021/22

ESPOIR
LABEL CLUB FFTA
2021/22



LES SALLES DES ÉQUIPEMENTS DURABLES À COÛT MAÎTRISÉ

Les salles viennent compléter la pratique en extérieur, elles se composent d'un module principal à ossature en bois. De faible hauteur et construites avec des matériaux durables, elles s'inscrivent de façon harmonieuse dans leur environnement.

Les options proposées, permettent d'étendre la pratique du tir à l'arc en atténuant les contraintes saisonnières, et tiennent compte de la localisation de l'équipement :

Dans un complexe sportif les sanitaires, salles de réunions, peuvent être mutualisés.

Le positionnement de la salle sur le terrain de tir extérieur, optimise l'utilisation et les déplacements.

1. Entraînement & compétition

Présentation : Permet au club résident et au territoire de proposer une activité de qualité et d'accueillir des groupes jusqu'à 36 personnes. Salle d'entraînement qui peut accueillir jusqu'à 18 tireurs simultanément sur la ligne de tir. Elle est particulièrement adaptée pour une vie de club complète avec la possibilité d'organiser des entraînements par groupes. Elle permet d'accueillir des compétitions le week-end, sans empiéter sur les gymnases et les créneaux d'autres disciplines.

Dimensions : 30m x 15m

Superficie : 450m²

Nombre de cibles : 9 cibles – 18 postes de tir

Nombre de tireurs avec option fenêtres : 26 postes de tir

Coût estimation : 215 000€ HT





2. Entraînement & vie de club

Présentation : Les dimensions de cet équipement permettent d'organiser une vie de club avec des groupes jusqu'à 24 personnes et des créneaux adaptés à chaque public. Il est possible d'accueillir jusqu'à 12 tireurs simultanément sur le pas de tir. Idéal pour développer l'activité du tir à l'arc sur le territoire.

Dimensions : 25m x 10m

Superficie : 250m²

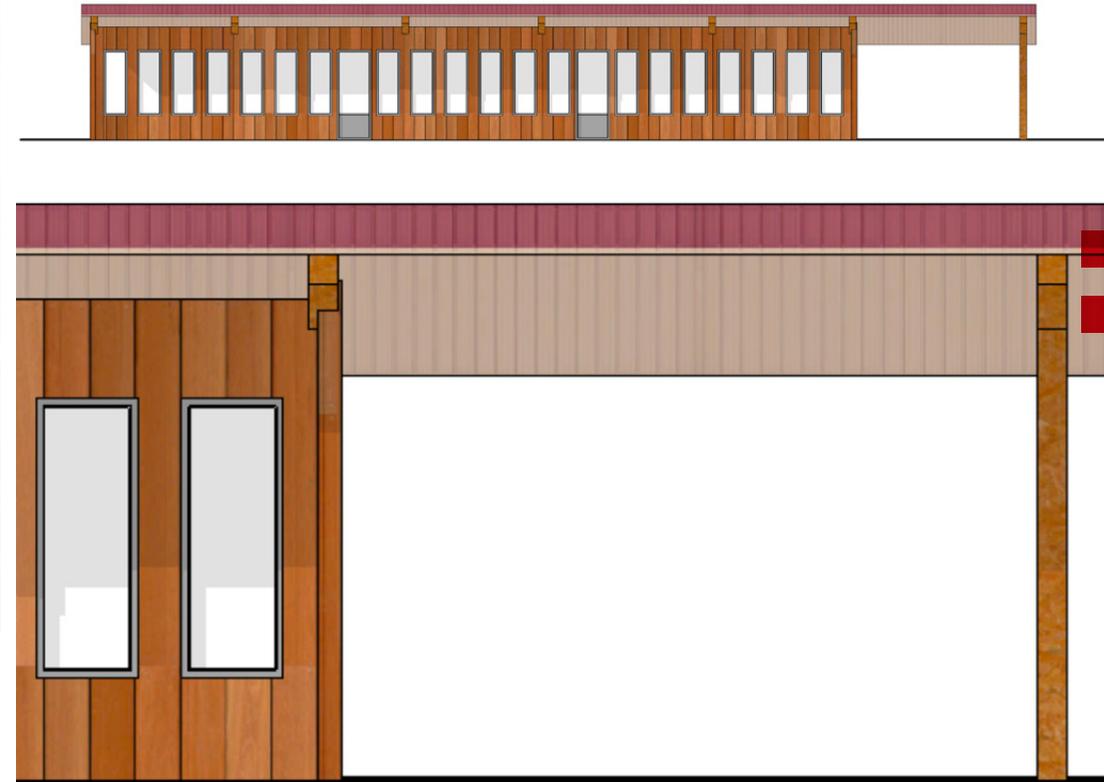
Nombre de cibles : 6 cibles – 12 postes de tir

Nombre de tireurs avec option fenêtres : 23 postes de tir

Coût estimation : 115 000€ HT

3. Zones réglementées – de 100m²

De dimensions réduites (22m x 4,5m), elle se prête particulièrement aux zones de construction réglementée avec une emprise au sol inférieure à 100m². Sa taille réduite limite l'accueil de public scolaire.



OPTIONS

Chacun des équipements présentés ci-dessus peut être complété d'une ou plusieurs options pour permettre la pratique de l'activité par tous les temps lorsque l'équipement est accolé à un terrain extérieur.

Auvent :

Un auvent placé sur le côté de la salle permet de s'abriter des conditions climatiques au printemps et à l'automne et offre une zone ombragée en été.

Cibles extérieures et auvent :

Un cumul des deux premières options qui offre une salle complète et optimisée pour pratiquer le tir à l'arc en toute saison dans de bonnes conditions.

Cibles extérieures :

La salle dispose d'un mur de fenêtres qui permet aux pratiquants de s'entraîner aux distances extérieures tout en étant protégés des conditions climatiques, en particulier l'hiver.

Module additionnel :

Il est possible d'accoler à la salle un module de 5m x 5m, intégrant des sanitaires, un bureau ou un local de stockage.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉQUIPEMENTS

Club type

Une salle de 30m x 15m est un outil qui doit permettre de mieux structurer la pratique du tir à l'arc et d'animer le territoire grâce à des créneaux variés. Chaque public pourra ainsi trouver une activité adaptée à ses envies.

Sur une semaine l'équipement permet d'accueillir jusqu'à 150 pratiquants différents. En plus des adhérents, il permet une activité avec les établissements scolaires, les seniors, les entreprises, les personnes en situation de handicap... Chaque public pourra ainsi trouver une activité adaptée à ses envies !



OPTIONS

	Équipement	Coût*	Dimensions	Surface	Cibles	Auvent	Cibles Extérieures	Auvent & cibles extérieures	Module additionnel
1	Entraînement & compétition	215 000€	30m x 15m	450m ²	9 cibles	20 000€	30 000€	45 000€	20 000€
2	Entraînement & vie de club	115 000€	25m x 10m	250m ²	6 cibles	10 000€	25 000€	35 000€	20 000€
3	Zones réglementées (-100m ²)	90 000€	22m x 4,5m	99m ²	3 cibles	10 000€	20 000€	30 000€	20 000€

*Les coûts annoncés le sont à titre indicatif. Pour plus d'informations, voir les documents techniques.

- ▶ Pour plus de renseignements et bénéficier du Plan Equipements « 50 Salles pour tirer à l'arc » de la FFTA, contactez le service développement par mail à : developpement@ffta.fr en précisant votre demande.
- ▶ Pour en bénéficier vous devrez être éligible au projet fédéral. Le dossier et l'ensemble des éléments vous seront transmis sur demande.
- ▶ L'opération court jusqu'en 2024 à raison d'une dizaine d'équipements soutenus chaque année.



CAMPAGNE ÉQUIPEMENTS COUVERTS 2020-2024

Dans le cadre de son projet de développement pour l'olympiade de 2024, la Fédération Française de Tir à l'Arc souhaite encourager les clubs à se doter d'équipements spécifiques dédiés à la pratique du tir à l'arc à travers son plan « 50 Salles pour tirer à l'arc ».

Elle lance une campagne auprès des collectivités locales et des clubs pour la construction d'équipements couverts dédiés.

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

Les clubs qui souhaitent se développer dans le cadre de leur projet, peuvent bénéficier avec cette campagne d'un accompagnement technique et financier pour soutenir leur demande auprès des partenaires publics. La fédération met également à disposition son savoir-faire pour les accompagner.

Pour les collectivités locales, cette campagne est un moyen de soutenir une politique d'enrichissement de l'offre de pratique sportive pour tous. La FF Tir à l'Arc accompagne les projets par la mise à disposition d'une étude technique et des plans réalisés par son partenaire SOLIHA. Elle complète cette démarche par un apport financier pouvant atteindre 10 000€ par projet.

Ces équipements raisonnables par leur coût et raisonnés par leur conception, permettent aux clubs d'accroître les actions pour l'ensemble des publics de leur territoire et de densifier la vie associative au sein de leur structure.

Le tir à l'arc

72 000 licenciés et 1 600 clubs composent aujourd'hui la Fédération Française de Tir à l'Arc. Un chiffre en progression de 12,1% sur les 10 dernières années. Le tir à l'arc est un sport présent au programme des Jeux olympiques et dont la France est un acteur de premier plan. Les équipes de France figurent dans le top 10 de leur discipline et remportent chaque année de nombreux podiums internationaux.

Avec plus de 30% de licenciées féminines et 40% de jeunes de 8 à 20 ans, le tir à l'arc est une discipline qui s'adresse à tous les publics et dispose de compétitions mixtes. Filles et garçons peuvent s'entraîner ensemble, aux mêmes distances et partagent le pas de tir des plus jeunes jusqu'aux seniors. Le tir à l'arc est particulièrement adapté à la pratique handisport (mobilité réduite, déficience visuelle, auditive...) et dans le cadre du sport santé et bien-être.

